



# L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAMBREVILLE RECRUTE

## **Un ouvrier qualifié, PTP, à temps plein - CDD (M/F) Service propreté publique.**

### **Description de la fonction**

Sous la hiérarchie de la Cellule Coordination des Travaux, l'ouvrier qualifié doit exécuter divers travaux en matière de Propreté publique et notamment des actions de nettoyage, de la sensibilisation des citoyens et de participation à des actions opérationnelles.

Vous intégrerez l'équipe des ouvriers communaux.

### **Tâches :**

- Gestion de la propreté des 2 centres urbains :
  - Nettoyage régulier des places communales, trottoirs et rigoles et rappel de l'existence de consignes communales
  - Evacuation du contenu des poubelles publiques et surveillance afin que ces dernières ne soient pas utilisées régulièrement par certains citoyens comme poubelle domestique
  - Repérage des endroits sensibles où des dépôts sauvages sont parfois constatés
  - Sensibilisation générale des commerçants et habitants à la propreté, recueil des remarques, doléances et proposition de solution
  - Supervision des braderies et sensibilisation de chaque participant au respect des règles en matière de propreté publique
- Confection d'un rapport mensuel des opérations effectuées, des remarques et doléances reçues, propositions de solutions.
- Participation aux opérations de nettoyage de grande ampleur (nettoyage de printemps, journée thématique,...).
- Collaboration avec le service des gardiens de la paix lors de l'opération « quadrillage propreté des trottoirs ».
- Collaboration étroite, au quotidien, avec les agents constatateurs environnementaux communaux afin d'initier une réelle prise de conscience en matière de propreté publique au sein de la population, et plus particulièrement au sein des deux centres villes
- Participation régulière à des actions groupées avec d'autres communes.

### **Profil :**

- Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- Être de conduite irréprochable (extrait du casier judiciaire) et jouir de ses droits civils et politiques ;
- Détenir un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur technique, ou de l'enseignement secondaire supérieur, sans excéder ce dernier niveau ;
- Une certaine polyvalence dans le métier du bâtiment est un atout ;
- Obligatoirement remplir les conditions PTP (programme de transition professionnelle) ;
- Disposer d'un esprit d'initiative ;
- Faire preuve de rigueur, de précision, de méthode et d'organisation ;
- Savoir appliquer rigoureusement les règles en matière de sécurité.
- Détenir la capacité à travailler en équipe ;
- Disposer de capacités rédactionnelles;
- Etre apte à pouvoir communiquer aisément avec tout type de public;
- Le permis de conduire de type B, est obligatoire.

## **Nous vous offrons :**

- Une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique ;
- Une entrée en fonction rapide.

## **Echelle de traitement – contrat :**

- Suivant les échelles barémiques - RGB : D1 ou D4 selon la possession du diplôme.
- Contrat à durée déterminée (36 mois possibles)
- Régime de travail: Temps plein (soit 36h)  
Aide à l'emploi : PTP (Programme de Transition Professionnelle) (exigée)  
Description aide(s) à l'emploi: Veuillez-vous procurer le document C63.3 PTP à l'ONEM de votre région ou le document BM200.3 à votre CPAS et ensuite retirer le passeport PTP au Forem dont vous dépendez.

## **PROGRAMME D'EXAMENS**

Le programme d'examens porte sur la capacité d'analyse, de proposition et de choix conformément à la description des missions - objectifs. A cet égard, le/la candidat(e) sera évalué(e) sur ses aptitudes requises par la fonction, la concordance de ses capacités avec la caractéristique spécifique de la fonction, sa motivation ainsi que l'intérêt qu'il/elle manifeste pour le domaine d'activités.

1) Une épreuve écrite en deux phases : ayant pour but d'apprécier les compétences approfondies des candidats dans le secteur d'activité concerné. (Cotation sur 100 points)

- Des questions ouvertes (sur 50 points)
- Un questionnaire à choix multiple (sur 50 points)

Le programme d'examen portera sur les matières en rapport avec la propreté publique, le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation de base, le fonctionnement de la commune, l'informatique.

2) Une épreuve orale

Permettant de déceler les motivations du(de la) candidat(e) et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes au secteur d'activité concerné. (Cotation sur 100 points).

Chacune des deux épreuves est éliminatoire et les candidat(e)s doivent y obtenir un minimum de 50% des points. Pour être déclaré(e) lauréat(e), les candidat(e)s doivent obtenir pour l'ensemble des deux épreuves un minimum de 60% des points.

Pour pouvoir participer à l'examen, les candidat(e)s doivent être porteurs des titres (diplômes ou certificats) requis à la date de clôture de l'inscription ainsi que du passeport PTP.

## **Intéressé(e) ?**

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au service du personnel de l'Administration Communale de Sambreville. (071/260.252 du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 à 12h.00).

En outre, il vous est loisible de consulter le site Internet de la Commune de Sambreville : <http://www.sambreville.be> où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

La candidature doit parvenir pour le **26 juillet 2019** au plus tard, à Monsieur le Député-Bourgmestre, Administration Communale, Grand-Place à 5060 SAMBREVILLE, soit sous pli recommandé à la Poste au plus tard à la date de clôture de l'appel public (le cachet de la poste faisant foi), soit déposé au Service du Personnel Administration communale de SAMBREVILLE contre accusé de réception au plus tard à 12 heures, à la date de clôture de l'appel public, soit encore expédié via courrier électronique à l'adresse suivante : [personnel@commune.sambreville.be](mailto:personnel@commune.sambreville.be).

Elle sera obligatoirement accompagnée des documents suivants :

- du formulaire de candidature,
- d'une lettre de motivation ;
- du passeport P.T.P.;
- d'une copie du(des) diplômes(s) ;
- d'une copie recto-verso du permis de conduire ;
- d'un extrait du casier judiciaire (de moins de six mois).

**Par le Collège,**

**Le Directeur Général,  
(s) X. GOBBO**

**Le Député-Bourgmestre,  
(s) J-C LUPERTO.**